

## **Ordre du Jour Et Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/03/2023**

- Ouverture de l'Assemblée Générale
  - Motion n°1 : Élection du modérateur
  - Motion n°2 : Élection du secrétaire de l'Assemblée Générale
- Annonce du quorum, rappel des procédures de vote
  - Motion n°3 : Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 31 Mars 2022 2022 (disponible sur simple demande par mail [coordonnateur@cptsgrandvalenciennes.fr](mailto:coordonnateur@cptsgrandvalenciennes.fr))
  - Motion n°4 : Approbation du bilan moral avec présentation des actions passées, en cours et futures.  
L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral des co-présidents, approuve le bilan tel qu'il a été présenté, et donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.
  - Motion n°5 : Approbation du bilan financier  
L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier du trésorier, approuve le bilan ainsi que le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés, et donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.
  - Motion n°6 : Fixation du montant de la cotisation annuelle 2024  
Conformément aux articles 7 et 15 de nos statuts, l'assemblée générale ordinaire doit décider de la fixation du montant de la cotisation annuelle 2023. Nous proposons de la maintenir à 10€.
- Intervention du Dr Valéry Lecoeuvre : présentation de l'HAD du Hainaut.
- Clôture de l'Assemblée Générale

Questions diverses, échanges, convivialités.